

CA_DEL250624_5

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GIVORS

SÉANCE DU 24 JUIN 2025

Convocation : 18/06/2025

Affichage liste délibérations : 27/06/2025

Membres : 17 Président : Mohamed BOUDJELLABA

Présents : 14 Secrétaire : Bérengère MONNET

L'an deux mille vingt cinq, le vingt quatre juin à 18h30, salle Brouès ,

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Françoise BATUT ; Madame Dalila ALLALI ; Madame Nabihha LAOUADI ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Delphine PAILLOT ; Madame Florence MERIDJI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Madame Dalila BOUGHOUCHE ; Monsieur Damien PELLAT ; Madame Pierrette CHEVROT-MAZZOCCO ; Madame Eliane RENARD ; Madame Michelle SERVETON

ABSENT REPRÉSENTÉ

Madame Françoise MONCHANIN a donné procuration à Madame Florence MERIDJI

ABSENTS

Madame Aurèle LARCHEZ ; Monsieur Xavier REBECHE

PROGRAMMATION SEMAINE BLEUE 2025

RAPPORTEUR : Françoise BATUT

La semaine Bleue est un évènement national annuel qui aura lieu cette année du 06 au 12 octobre.

La Semaine Bleue, coordonnée par l'Uniopss, met en lumière les contributions de tous les « vieux », quels que soient leur âge et leur niveau d'autonomie, à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays.

Elle insuffle un nouveau regard sur le vieillissement, renforce les liens entre les générations et nourrit la solidarité auprès des plus fragiles.

Elle a pour objectif de valoriser la place des aînés dans notre société : c'est un moment privilégié pour proposer des actions et une programmation spécifique.



Le C.C.A.S de Givors coordonne comme chaque année cette opération sur son territoire et propose le programme suivant :

- **Lundi 6 octobre de 9h00 à 17h00 : FORUM BIEN-VIEILLIR**

L'objectif est d'informer, de renseigner, d'échanger autour de différentes thématiques : le logement, la solidarité, l'accès aux droits, la mobilité, la santé, la prévention, le maintien à domicile, les aidants, etc.... grâce à un partenariat avec les acteurs locaux et/ou spécialisés.

- **Le mardi 7 octobre à 14h30 à l'Auditorium par l'association Brain-up**

Conférence « Renforcer le système immunitaire ».

- **Le jeudi 9 octobre à 14h30 : Film « UN PETIT MIRACLE »**

En partenariat avec les retraités de la CFDT : un film grand public et qui met en valeur la richesse de l'intergénérationnel, à l'auditorium.

- **Le vendredi 10 octobre à 12h00 : Repas à thème au restaurant senior**

Se réunir autour d'un repas, créer des liens tout en se divertissant avec des « JEUX INTERACTIFS ». Une participation financière sera demandée aux participants selon les tarifs en vigueur.

- **Le vendredi 10 octobre de 10h00 à 15h00 : Truck SOLIHA - parc de la Maison du fleuve Rhône.**

Pour favoriser le bien-être chez soi et le maintien à domicile, le truck SOLIHA, est un véhicule aménagé 100% adapté qui se déplace, à la rencontre des personnes, pour présenter du mobilier et des aides techniques qui simplifieront la vie au quotidien et amélioreront le confort à domicile.

Les équipes SOLIHA sont là pour conseiller sur des projets de travaux d'adaptation ou de rénovation énergétique et informer sur les aides financières disponibles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :

15 VOIX POUR

DÉCIDE

- **DE PRENDRE ACTE** de la programmation de la Semaine Bleue 2025 ;
- **D'APPROUVER** la gratuité des activités pour les participants à l'exception du repas à thème au restaurant senior;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent ;
- **D'INSCRIRE** les dépenses au budget 2025 du C.C.A.S.



Le président,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance

Bérengère MONNET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le président du CCAS de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.